L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 30 OCTOBRE 1886.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne traversent régulièrement, par le beau temps, les mers de l'Ouest, de la Manche et de la Mer du Nord, et sont parfaitement éclairés par l'électricité.

Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris) ..... $80 $100 et $120
Deuxième classe $60
Billets aller et retour à prix réduits.
Bagages, $25 avec enregistrement supérieur, transport vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à AD. SCHEIRER, 61 rue Carondelet, au premier.
N. B.—Chèques sur la Banque Transatlantique de Paris.

BARCELONE ET MARSEILLE
Ligne Espagnole-Transatlantique de F. Pi & Cie.

Pour Barcelone et Marseille, le vapeur A No 1
PONCE DE LEON,
Capitaine Torrens, attendu dans ce port vers le 8 novembre, partira pour les villes susnommées peu de temps après son arrivée, et sera suivi du Hermann Cortes, capitaine Torrens.
Pour fret ou passage, s'adresser à
S. V. FORNARIS & CIE,
Agents généraux, 193 rue Gravier.
16oct—1m.

RED STAR LINE.
Steamers de la malle Royale Belge et des X. W. partant tous les samedis.
ENTRE NEW-YORK ET ANVERS
LE HAVRE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.
Prix d'automne et d'hiver.
1re cabine $60 à $75. Aller et retour, $110 à $135. 2e classe, $45 payé d'avance. Aller et retour, $80. Entrepont, à bas prix.
Peter Wright & Sons, Gen. Agts., No 55 Broadway, N. Y.,
A. X. MILLER & CO., 37 Carondelet.
F. J. GUIDRY, 138 rue du Camp.
Es. A. YORKE, cein Carondelet et Gravier.
4 nov—95 1 an

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT
Partant Mercredi 3 novembre à 8 h. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW-ORLEANS.
Les steamers
HUDSON, Capt. Freeman
partiront de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine $40
Entrepont 20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
4 nov—1 an Rue Carondelet No 41

Ligne régulière du haut de la côte
Les bateaux à vapeur suivants de la Red River and Coast Line partiront comme suit à partir de cette date
Pour le Bayou Lafourche, Donaldsonville, et tous les intermédiaires
ISABEL,
Part tous les jours, à 9 heures a. m., le dimanche excepté, pour la paroisse St-Charles.
WHISPER,
Part tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi.
1er sept B. RIVET, Agent.

MANDEVILLE COVINGTON ET ABITA SPRINGS.
LE STEAMER
NEW CAMELIA,
A partir du 18 octobre 1886, partira de Milneburg à l'arrivée du train du dépôt Pontchartrain au pied des Champs-Elysées :
Mardi à l'arrivée du train de midi.
Jeudi à l'arrivée du train de midi.
Samedi à l'arrivée du train de 3 heures P. M.
Retour, laissant Old Landing.
Pour les eaux et les [illegible]
Fret reçu tous les jours [illegible] Mandeville et Lauzelle & Nauvoo [illegible] W. E. COYLE, Agent.
No 47 rue Carondelet.
9nov—

LEON QUEYROUZE,
"CROCKER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Champagnes et de l'Ouest.
87 RUE DECATUR.

FRAPART HOUSE
MANDEVILLE.
SOURCE FERRUGINEUSE.
Hôtel et Restaurant de premier ordre.
L'établissement s'élève sur les bords du lac, dans un endroit très pittoresque. Localité saine. Magnifiques promenades de toute sorte, charmantes vastes et bien aérées; cottages pour familles. Table de premier ordre et vins de choix.
8 juil—

Bandages, Herniaires, Brettelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, &c.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
141 rue Julie, près Camp, Nouvelle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
24 fev—1an

Dr. J. B. Perez,
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le Catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, si dégoûtant et dangereux. Guérisons garanties. Le rétablissement de l'ardeur guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités du système guéries promptement. La "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau
No 15 rue South Rampart.
20mars91—1an

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc., —CHEZ—
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous ouvrages faits sur commande.
1er sept86—1an

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer Pontchartrain.
Les trains partent de la gare, au pied des Champs Elysées tous les jours à 6, 8 et 11 h. et demie du matin ; 1, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 h. P. M. Le dimanche, au autre des départs si-dessus, autres départs à 7 h. A. M. et à 9 h. P. M. Le lundi, le mercredi, le jeudi et le samedi, au plus, départ à 10 h. A. M. 11 juin—

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.
MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.		Départ.	
No 1	9:00 A. M.	No 2	5:00 P. M.
No 3	6:25 P. M.	No 4	9:00 A. M.
No 5	10:40 A. M.	No 6	3:45 P. M.

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis ; ils ne s'arrêtent pas entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge et entre Vicksburg et Burdette.
Les trains Nos 3, 4, 5 et 6 s'arrêtent à toutes les stations régulières et à toutes les *flag stations*.
Les trains Nos 3 et 4 correspondent à Ethel avec le train allant à Clinton, et à Harrison avec ceux allant à Natchez et Jackson.
Les trains 1, 2, 3 et 4 correspondent à Vicksburg avec les trains du Y. S. et P. et V. et M.
Les trains Nos 1 et 2 correspondent à Lake avec ceux allant à Huntington, Arkansas City et tous les points de l'Arkansas.
Les trains 5 et 6 vont de la Nile-Orléans à Greenville.
Des "Pullman Buffet sleepers" accompagnent les trains de la Nile-Orléans à Louisville, Ky., ainsi "Pullman and Monarch Sleepers" entre la Nile-Orléans, Little Rock et Fort Smith, et "Pullman sleeper" de la Nile-Orléans à Vicksburg.
JOHN BRADLEY,
Agent Général.
A. J. KNAPP, G. P. & P. A.
R. F. REYNOLDS,
Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.
Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Pa Co.
Départ de la N Orléans | Arrivée à la N Orléans
No 20 Califo. 8:10 am | No 19 Califo. 7:40 am
No 2 Califo. 7:30 pm | No 51 Local, 5:20 pm
Chars-dortoirs entre New Orleans, Houston et Galveston sans changement, et avec un changement à San Francisco.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.
49.....Rue Carondelet.....49
NOUVELLE-ORLEANS, 12 janvier 1886.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'exposé suivant de ses affaires durant l'année expirée le 31 décembre 1885 :

PRIMES.

Sur risques d'incendie	913,670 73	
Sur risques de rivières	35,801 27	
Sur risques de mer	5,665 22	
		$955,137 22
A ajouter primes non terminées de 1884		144,500 43
		$599 637 65
A déduire—		
Primes non terminées de 1885	$120,704 67	
Primes remboursées	46,930 92	
Réassurances	78,571 97	
Escomptes et commissions	61,576 35	
		$309 783 01
Primes nettes acquises		$259,854 64
A ajouter—		
Intérêt et escompte	$45,265 44	
Rente pour sauvetage	1,895 65	
Gain dans les valeurs du marché, actif	6,009 81	
		170 90
Revenu net		$312 025 54
A déduire, pertes payées—		
Incendie $146,352 66		
Rivières 9,801 57		
Mer 1,038 19		
	$156,982 42	
Dépenses générales	10,932 74	
Dépenses d'agences	21,234 97	
Salaires et Board of		
Pertes nettes payées et non réglées		79,038 24
		30,593 20
Profits nets		$48,445 04

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent comptant	$45,794 01
Argent déposé à la Trésorerie d'Etat du Missouri	25,000 00
Billets à ordre, billets sur nantissements, valant	174,510 37
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant	88,621 24
Billets pour primes, valant	23,720 39
Bons des Etats Unis, valeur du marché	123,750 00
Actions et autres bons, valeur du marché	261,732 07
Propriétés foncières, estimées à	147,900 00
Meubles de bureau	3,000 00
Comptes en voie de collection	57,866 69
Comptes dus par agents	4,144 98
Intérêts dus et échus sur prêts	2,701 83
Dû pour sauvetage	450 00
	$959,191 88
PASSIF.	
Capital	$700,000 00
Surplus	70,445 97
Primes non acquises	120,704 67
Pertes réglées et non réglées	39,593 20
Bills pour assurances	9,250 07
Dividende dû le 31 décembre 1884	198 90
Dividende, 4 pour cent, déclaré le 11 janvier 1886	20,000 00
	$959 191 88

Ce qui précède est une copie correcte faite des livres de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, ce 12e jour de janvier 1886.
(Signé) EDWARD IVY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 11 du courant, il a été décidé de payer sur demande un dividende intérêt de QUATRE POUR CENT sur le capital de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
JNO. PHELPS, Vice Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

John I. Noble,	A. Britton,
John Chaffe,	John I. Adams,
Richard Milliken,	R. T. Buckner,
Samuel Friedlander,	Chas. E. Black,
R. M. Walmsley,	John V. Richards,
A. H. May,	Thomas Day,
Samuel H. Boyd,	Samuel H. Delgado,
Wm. J. Behan,	John P. Richardson
S. F. Eshleman,	Jas. T. Rodd,
C. J. Leeds,	John Phelps,
A. T. Jasin,	Jules A. Blanc,
Louis Bush	W. H. Bollmer.

INSTITUTION CORTO,
Pensionnat et Externat,
Dans le Philippe et Prieur.
Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de Monsieur Durte et une classe de travaux d'aiguille et travaux d'agrément tels que tricots en laine, en papier, en clip sont offertes aux élèves sans cette extra.
Je soussigné d'Amanat et d'Allemand spécialement.
7 nov—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans.
LA Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie, conformément à sa charte, l'exposé de ses affaires durant la dix-huit mois expirée le 31 décembre 1885.

MONITION.
ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE DE DISTRICT—No 18 761, Division C.
Dans l'affaire de James W. Fee, demandant une monition.
A tous ceux à qui parviendra ceci salut :
Attendu qu'à une vente de taxes publiques pour les taxes non payées de l'année 1878, assessées au nom de George O. Norcross, faite dans la ville de la Nouvelle-Orléans le 24ème jour du mois d'août 1880, James D. Houston, Percepteur de taxes pour la Première District du District supérieur de la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à l'autorisation qui lui fut donnée par le jugement de James W. Fee, le pétitionnaire cité ci-dessus, comme étant le plus fort et dernier enchérisseur, la propriété décrite ci après, à savoir :
Un terrain dans le Quatrième District de la ville de la Nile-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Baronne, Bienvill, Philip et Jackson, désigné comme lot No 15 de l'îlot No 204, le dit lot 15 mesure soixante-six pieds de face à la rue Baronne sur 123 pieds de profondeur.
Et attendu que le 24ème jour de mars 1875, à une vente publique de taxes pour les taxes non payées de l'année 1873 assessées contre la dite propriété au nom de Caroline Flournoy, A. S. Badger, alors percepteur de taxes d'Etat pour le dit district, après s'être conformé à toutes les formalités de la loi, a adjugé la dite propriété à l'Etat de la Louisiane, et a annulé le 15ème jour de septembre 1885 d'après un acte pardevant C. H. Thompson, conformément aux exigences de la première section de l'acte No 105, approuvé le 26 mars 1874, vendu ladite propriété à George C. Norcross, lequelle dite vente a été confirmée par jugement de Jos. B. Johnson le 2ème jour de mars 1876.
Et attendu que James W. Fee a fait application à cette cour pour une monition en vertu conformément à la loi et aux sections 2371, 2372 et 2373 de l'acte No 95 approuvé le 10 mars 1870, connu comme statuts revisés de la Louisiane.
Donc maintenant, que toutes personnes intéressées dans la dite propriété sont citées et priées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, si elles le peuvent, de faire valoir un droit, titre ou réclamation sur la dite propriété, s'il y a informalité dans les procédures, publications, assessements, descriptions ou adjudications faites à ces deux ventes mentionnées ci-dessus, ou s'il y a eu la moindre irrégularité ou illégalité dans les estimations ou avis, ou dans l'époque et la façon que les dites ventes ont été faites et toutes autres défectuosités quelconques. Ces personnes sont priées dans les trente jours qui suivront la date de la première publication de cette monition dans les feuilles publiques, de faire connaître les raisons pour lesquelles les dites ventes annulées plus haut, ne devront pas être confirmées et homologuées.
Donné à Greffier de la Cour Civile de District, Nouvelle-Orléans 23 septembre 1886.
Signé N. H. RIGHTOR,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, Juge de la dite Cour, Division C, actuellement en congé.
Signé, JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
Une copie exacte
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
23sept—

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.
J. P. Sarrazin, Fils & Cie vs ses créanciers—No 19,019—Division "D"—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires, de la raison commerciale de J. P. Sarrazin, Fils & Cie et J. René Sarrazin et J. Stanislas Landry, individuellement et comme membres de la dite raison commerciale soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue par-devant R. C. Stockton, notaire à son bureau, No 6 rue Carondelet, au cette ville le MERCREDI, 24me jour de novembre 1886, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et pour nommer un syndic, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans la terraie toutes procédures judiciaires contre les pétitionnaires et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues.
Et que Joseph Duvignaud, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et qu'il est de plus ordonné que le shérif civil prenne et entre en possession des susdits biens et effets vendus par les susdites dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 22 octobre 1886.
(Signé) A. L. LEMAY,
Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
23oct—4f au 21nov

BASILE BARES,
84 Rue Royale, N. O.
Facteur et accordeur de Pianos, et réparations en générale de Pianos et Orgues
ANNONCE à sa nombreuse clientèle et aux Pianistes qu'il vient de recevoir de la [illegible]
[illegible]

OFFICIEL.
BUREAU DU CONTROLEUR.
Ville de la Nouvelle-Orléans
Nile-Orléans 4 août 1886.
Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusque à midi, le lundi 4 octobre 1886, pour l'achat des franchises du chemin de fer Orléans.
Ce chemin est établi et fonctionne, le tout conformément à l'ordonnance 1805 de la Kéro. de l'Administration adoptée le 28 [illegible] Les spécifications sont enregistrées au bureau du comptable du Conseil.
La Ville se réserve le privilège de rejeter toutes et toutes les soumissions.
JNO. L. NEWMAN,
Contrôleur ad interim.
4 sept—601

Médication—Corrections—Traductions.
Une longue et terrible maladie, ayant pour principale conséquence la perte de mes forces physiques, le me fait plus apte qu'à des travaux sédentaires—de plume. Par bonheur pour moi, mes facultés intellectuelles ne sont pas le moins du monde diminuées.
J'annonce donc ici que n'ayant plus la force d'exercer ma profession, je suis disposé à me charger de rédactions françaises de toute espèce, de corrections quelconques, et aussi de traductions d'anglais en français.
Dr. C. TESTUT,
Rue St. Louis, No 76, ou à l'Imprimerie rue Chartres, No 66.
28 sep—

Crescent Insurance Company,
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1846 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
Payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN ..... Président
CHAS. H. DOLSEN ..... Vice-Président
THOS. E. RICE ..... Secrétaire
Directeurs :

Joseph Bowling,	James T. Rodd,
Geo. W. Sendzer,	Sam'l H. Kennedy,
W. B. Conger,	Alfred Moulton,
U. Marimont,	W. R. Lyman,
Harry L. Fisch,	Chas. H. Dolsen,
J. J. Reiss,	S. C. Coulon,
Lucien Dery,	Charles Newman,
V. B. Wallace,	M. Gillis,
H. F. W. Barthman,	C. K. David,
Wm. Gaslg,	A. Rosenfield,
John H. Fische	Geo. E. Rice,
Joseph Kahn,	Charles M. Whitney,
	E. R. Calder.

ASSURANCES.

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE
Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
J. F. SCHRODER, président.
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE
RODOLPH WORTH.
Cette Compagnie a été fondée en 1836 ; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.
L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit :

Actif	$6,148,283 36	
Passif	3,670,343 44	
Surplus		$2,798,129 13
Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mentionnées ci-dessus. Agir sur pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.
HENRY V. OGDEN, sec. étaire-résident.
CLARENCE F. LOW, assistant-secrétaire résident.
12nov.'85—1an—VAC.

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'
49.....Rue Carondelet.....49
Capital $700,000
Surplus 70,445

ED. A. PALFREY	Président
F. M. AMMANN	Vice-Président
THOS. F. WALKER	Secrétaire

—Directeurs—
M. W. A. Vallott, 7 rue de Anne est autorisé à prendre des risques de l'incendie pour cette compagnie.
T. F. WALKER,
20aout—6m Secrétaire.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.
1er Octobre 1886
Aller les époux Pierre Auguste
Albadie François Farraliq Lasan Jean
d'Augereau frères Gesino Henri Charles
Bas François Ricoert Henri
Baqué Joseph Gradet d'Auvergne famille
Barbier Prosper Gomez les frères
Benadet Auguste Kleine Auguste
Bernadet Jacques Levy George Fils
Beaudean Louis Levy Pierre (2)
Bernard les époux Lalanne Dominique
Bénétrix Bapte Victor Lorenzé Noémie Zélise rin (2) Denise
Benedik Alphonse Lateyrade Pierre
Binet Jean Marie Labadot Joseph
Boisdion Jean Jacques Lafont Auguste Hippolyte
Bonhon Fils & Cie Ses et Marcère
Bonnet Antoinette Prosper Messar Paul
par Monjol Paul Auguste
Bos Elias Yve Le Louis
Bévenou Yve Forsade Menset Alfred
Carpent Emile Augustin Mahon Martin François
Chaz Léon Pichelonj Honoré
Charles Pierre Pérès Paul dit Jacob
Cambier Yve Urnale Rocherveau Eugène
Chaurier Honoré Chaurri Henri Jean
Crabos Jean Roche Clovis Alfred
Crouchet Jacques René Henry
Cornet Ernest Albert Sulzer Frédéric
Darré Firmin Segnaire Hyacinthe
Dela Rende de St Cinnamon Pierre
Dennet Auguste Rémé Auguste
Durnad Andre Serpentini Jules Fran cois
Dupuy Luper Tissot Henri
Dumas François Ernest Tourand Tourneur
Ducos Louis Tujague Baptiste
Dupont les frères de Ca Tujague Emile
bant Tujague Joseph
Elizeaide Jean B Trébuq Jean
Espinasse Lesutanan Valade Théodore
Fenn Vinsonneau François
Frisera Roman Vignaket Louis
Dunas Louis
Arnould Stanislas Rousand Jean
Hamert Clodomir Sacré Joseph
Lapeuigo Guillaume Boudéres Antoine (2)
Mayonnave (absitoire)
N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à nommer à mon vice des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier préalablement par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er octobre 1886.
Le Consul Général,
Vte PAUL D'ABZAC.

Pilules d'Ayer.
La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. [illegible]
Vertiges, Nausée, Indigestion, Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dysenterie, et [illegible]
Elles sont un remède sûr, prompt, infaillible, [illegible] Usage général des Pilules d'Ayer [illegible] nombre le nombre des distingues [illegible] démontre clairement en [illegible] tenues par la [illegible]
On PEUT [illegible] Ayer [illegible] sont parfaites [illegible] dients pulmoniques.
Une Victime du Mal de Tête nous écrit :
"Les PILULES D'AYER sont pour moi un trésor inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Souffrant depuis longtemps de violents maux de tête, vos pilules m'ont me procurées du soulagement. Une dosage suffit pour les soulager et mettre fin à la douleur. Comme médecine je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est grâce avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge. Toutes les fois que l'occasion se présente."
W. F. PAGE, of W. L. PAGE & BRO.
Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1885.
Jamais elles n'ont manqué.
"Je me sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours alors nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infaillible, et agréable à prendre. Pour la DYSPEPSIE elles sont inappréciables.
J. T. HAYS.
Maxia, Texas, 17 Juin, 1882.
La Constipation guérie.
Le REV. FRANCIS B. HARLOWE écrivant de Hiram, Me., dit : "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont jamais été soulagées. Je commençai, il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."
Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps.
PRÉPARÉES PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendues partout dans les Drogueries.

BEN. ONORATO,
ENCANTEUR ET ESTIMATEUR.
Bureau et Salle d'Encans, 15 rue Bourbon, Nile-Orléans, Lmc.
SOINS spéciaux consacrés à la vente judiciaire et à la vente aux enchères publiques. Ventes en plaine air du vendredi et du samedi. Ventes faites avec promptitude. La plus belle salle d'encan qui soit au Sud pour la vente d'objets d'art et de meubles. Téléphone No 701. 3aout 1an

PLUS DE MAUX DE DENTS!
PAR L'EMPLOI DE
l'Elixir Dentifrice
DES
RR. PP. BÉNÉDICTINS
de l'ABBAYE de SOULAC (Gironde)
Dont MAGNELONE, Prieur
3 MEDAILLES D'OR : Bruxelles 1880, Londres 1884
Les plus hautes Récompenses
INVENTÉ EN LAN 1373 PAR LE PIEUX PIERRE BERLAND
L'usage journalier de l'Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie dentaire, qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.
C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le *meilleur curatif* et le *seul préservatif* des *Affections dentaires.*
Il est vendu 1187 Rue Rivoli, Paris.
Agent général : SEGUIN 2, rue Esprit, 2 BORDEAUX
Dépôt chez tous les Pharmaciens, Parfumeurs et Coiffeurs.
Se trouve à la Nile-Orléans, maison CHAS. TROUILLY.

PAPIER FAYARD et BLAYN
Contre les Douleurs, maladie de Poitrine, Toux, Rhumatismes, Foulures, Plaies, Brûlures (Cités de Paris). Dépôt central, rue St Merri 30, à Paris. *New Orleans, MM. Kent, Carroucht* et toutes les *Pharmacies.*

VICHY
Administration PARIS 8 Boulevard Montmartre.
Grande-Grille—Affections vessie, maladie des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions, rétention, calculs, hématurie, etc.
Hôpital—Affections des voies digestives, maladies d'estomac, dyspepsie difficile insuffisance, gastralgie dyspepsie.
Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète albuminurie.
Hauterive—Affections des reins de la vessie, la gravelle, la diathèse urique, la goutte, les calculs, l'albuminurie.
EXIGER LE NOM DE VICHY
Et le NOM DE GRANDE GRILLE
Les bouteilles de Vichy-Hôpital, Vichy-Célestins, Vichy-Hauterive portent la signature de MM. PAVIN DE LAFARGE et Cie, Pharmaciens à Vichy.
MARCEL MAJEAU.

DANS LES BONNES PHARMACIES
Sparadrap Révulsif
de
THAPSIA
à la Racine de Lin, extrait et Gélatine
de la Maison DESNOIX
17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS
Très efficace pour le traitement externe des
Rhumatismes, Irritations de la Poitrine, Bronchites, Rhumes, Maux de Gorge, etc.

MONITION.
ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.
L'Etat sur la déposition de Camille E. Girardey demandant une monition.
ETAT DE LA LOUISIANE.
A tous ceux que le présent avis concerne.
Attendu qu'à une vente publique pour taxes faite en la ville de la Nile-Orléans le 9me jour du mois de septembre 1878, et encore le 24me jour du mois d'août 1880, dans l'affaire de l'Etat de la Louisiane contre James Livingston de Percepteur de taxes du second district supérieur du District de la ville de la Nouvelle-Orléans conformément à l'autorité dont elle l'investit par la loi a adjugé à Camille E. Girardey la propriété ci-après décrite et [illegible] Camille E. Girardey a [illegible] [illegible] 2370 [illegible] 95 appartenant à [illegible] Louisiane [illegible] Donc maintenant que toutes personnes ici [illegible] dans les trente jours qui suivront la publication de cette monition [illegible] publiques, de la cause pour laquelle les ventes faites ne doivent pas être confirmées et homologuées.
Attendu qu'à la première vente de la dite propriété il n'a pas été de vingt-trois dollars quatre-vingt-douze et qu'à la seconde vente de ladite propriété le prix a été de quarante-cinq dollars et que le dit prix a été payé comptant par le dit Camille E. Girardey.
DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ : sur [illegible] au bureau du greffier de la Cour Civile de District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans le registre dit et 452 bornes par les rues Camal, Dumaine, Bendel et l'Avenue Hagan, de dix pieds sur Camal et 17 de profondeur et mesurant environ 306 pieds 1 pouce et 8 lignes de profondeur sur la rue du Canal, sur 172 pieds 10 pouces et 8 lignes de profondeur sur la rue Hagan, et de semblable profondeur sur la rue Bendel.
Bureau du greffier de la Cour Civile de District Nouvelle-Orléans, 15 septembre 1886.
Juge N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, siégeant à la place de l'hon A. L. Tissot, juge de la dite cour, Division A, actuellement en congé.
JAS. D. RANKIN, Sous Greffier.
Copie exacte.
JAS. D. RANKIN Sous Greffier.
23 oct—3 10 17 24 30 nov

THE NEW-ORLEANS BEE,
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.
Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

MONITION.
ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District de la paroisse d'Orléans.
L'Etat sur la déposition de Camille E. Girardey demandant une monition.
ETAT DE LA LOUISIANE.
A tous ceux que le présent avis concerne.
Attendu qu'à une vente publique pour taxes faite en la ville de la Nile-Orléans le 9me jour du mois de septembre 1878, et encore le 24me jour du mois d'août 1880, dans l'affaire de l'Etat de la Louisiane contre James Livingston de Percepteur de taxes du second district supérieur du District de la ville de la Nouvelle-Orléans conformément à l'autorité dont elle l'investit par la loi a adjugé à Camille E. Girardey la propriété ci-après décrite et [illegible] Camille E. Girardey a [illegible] [illegible] 2370 [illegible] 95 appartenant à [illegible] Louisiane [illegible] Donc maintenant que toutes personnes ici [illegible] dans les trente jours qui suivront la publication de cette monition [illegible] publiques, de la cause pour laquelle les ventes faites ne doivent pas être confirmées et homologuées.
Attendu qu'à la première vente de la dite propriété il n'a pas été de vingt-trois dollars quatre-vingt-douze et qu'à la seconde vente de ladite propriété le prix a été de quarante-cinq dollars et que le dit prix a été payé comptant par le dit Camille E. Girardey.
DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ : sur [illegible] au bureau du greffier de la Cour Civile de District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans le registre dit et 452 bornes par les rues Camal, Dumaine, Bendel et l'Avenue Hagan, de dix pieds sur Camal et 17 de profondeur et mesurant environ 306 pieds 1 pouce et 8 lignes de profondeur sur la rue du Canal, sur 172 pieds 10 pouces et 8 lignes de profondeur sur la rue Hagan, et de semblable profondeur sur la rue Bendel.
Bureau du greffier de la Cour Civile de District Nouvelle-Orléans, 15 septembre 1886.
Juge N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, siégeant à la place de l'hon A. L. Tissot, juge de la dite cour, Division A, actuellement en congé.
JAS. D. RANKIN, Sous Greffier.
Copie exacte.
JAS. D. RANKIN Sous Greffier.
23 oct—3 10 17 24 30 nov

Route des vapeurs pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.			
Gentille Alice Montgomery, Lavender en chargement 8 oct			
Steamship Chalmette, Adams		partî 26 sept	
Gellette J. R. Jordan, Martin		expd. 21 oct	
Steamship Belgenland, Kemble		partî 16 sept	
Steamship El Monte, Hawthorne		partî 31 oct	
PHILADELPHIE.			
Gellette Wm J. Leonard, Reppier		partis 8 oct	
LIVERPOOL.			
Steamship Venezuelan, Gilles		partî 9 oct	
Steamship Architect, Jones		partî 6 oct	
Steamship Costa Rican, Watson		part 30 sept	
Steamship Pontericjanso, Elrion		part 17 sept	
Steamship Schelde, Kemble		partî 16 sept	
Navire Lydia Skelfield, Miller		partî 2 sept	
Navire Joseph Nichols		partî 2 oct	
Barque Chrysolite, Lamb		partie 15 sept	
Steamship Orator		partî 20 o